
LE JAPON
 par
Philip Hicks

Dépenses R-D 1998	92,7 milliards \$US (en parités de pouvoir d'achat)
R-D/PIB 1998	3,04%

	R-D exécutée 1998	R-D financée 1998
les entreprises	71,2%	72,6%
l'État	9,2%	19,3%
l'enseignement supérieur	14,8%	

1. Aperçu des S-T au Japon pour l'année 2001

Les activités générales du Japon en ce qui concerne les S-T pour l'année 2000, ainsi qu'au cours des dernières années, se caractérisent par deux principaux éléments : (1) la réforme administrative du gouvernement et (2) l'évaluation de programmes mis en œuvre dans le cadre du premier volet du Plan de base pour les S-T et les activités de suivi constituant le deuxième volet du même Plan.

Le 6 janvier 2001, tout un ensemble de réformes de l'administration publique a été amorcé. Ces réformes, qui sont absolument fondamentales par leur ampleur et leur profondeur, sont les premières de ce genre entreprises au Japon depuis la Deuxième Guerre mondiale et on peut donc parler d'un événement historique.

Cette réforme administrative vise à réduire la taille du gouvernement en diminuant le nombre de secrétariats et de ministères, qui comprenait jusqu'à présent le Cabinet du premier ministre ainsi que 22 ministères et organismes. Le nouveau gouvernement compte désormais le Cabinet du premier ministre et 12 ministères et organismes. En outre, le leadership du premier ministre est renforcé par les activités de coordination du nouveau secrétariat du Cabinet. De plus, le nombre des fonctionnaires diminuera de 25 p. 100 au cours des 10 prochaines années. La création d'un secrétariat du Cabinet visait à rendre l'administration publique plus efficace, à améliorer son fonctionnement et à permettre au premier ministre, ainsi qu'aux politiques, de reprendre la direction des opérations du gouvernement central. En conséquence, le Conseil des sciences et de la technologie (CST) et la Commission de l'énergie atomique relèvent dorénavant du secrétariat du Cabinet. Le CST a été rebaptisé « Conseil de la politique en sciences et technologie, secrétariat du Cabinet » (CPST), qui couvre aussi la politique en sciences humaines. Le CPST a constitué cinq